



CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION

Compte rendu Séance du 7 mai 2021

Le conseil découvre les conclusions de l'étude « maison médicale ».

Présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, François PLAZAS, Marie MARTINEZ, Serge PAREDES, Denise CLARION, Sébastien GIORDANO, Martine PLOYÉ, Bertrand CASTANER, Félix FENELON, Emmanuelle MARTINEZ, Marie-Françoise MARTINEZ, Marie-Louise PEREZ, Alain SOULIÉ, Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI,

Absent représenté : Frédéric CILLER.

Absents : Mélissa HERNANDEZ, Téo MONNIGADON,

Urbanisme : Le responsable de l'urbanisme de Nîmes métropole explique les possibilités offertes par l'Etablissement Public Foncier, concernant la maîtrise du foncier et les conseils qu'il peut prodiguer pour la réalisation des OAP prévues au PLU. Il évoque aussi les contraintes inhérentes. Il rappelle enfin que l'Agglomération peut accompagner la commune dans ses différentes démarches. Le Conseil décide de saisir l'EPF pour envisager une convention.

Maison médicale : Les conclusions de l'étude de faisabilité préalable à la construction d'une maison médicale réalisée par le cabinet IMOKA est présentée au Conseil. Elle fait apparaître les besoins des praticiens intéressés, les sites les plus appropriés et les coûts à envisager. Cette même étude sera présentée maintenant aux praticiens et discutée afin de prendre une décision concernant sa réalisation.

Décision modificative : Le Conseil vote la DM 1 concernant le budget pour rectifier une erreur de forme concernant les affectations de résultats.

Stagiarisation : le Conseil accepte que Benoit BRESSON, employé de voirie depuis longtemps en remplacement, soit nommé stagiaire pour titularisation, dans un an.

Réouverture ligne rive droite : le Conseil municipal se déclare favorable à la réouverture de la ligne SNCF Voyageurs, rive droite du Rhône.

Fête du village : La fête du 14 juillet ne sera pas organisée cette année encore compte-tenu de la situation sanitaire. Néanmoins, la convention « spectacle taurin » sera signée avec Nîmes métropole. De petites manifestations pourront être programmées si la situation évolue favorablement.